



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0

Tél.: (450) 827-2538

Fax: (450) 827-2640

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné, à l'effet que lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 11 janvier 2021, le conseil a adopté le règlement suivant :

- Règlement #413 établissant les taux de taxation pour l'année financière 2021, ainsi que les taux d'intérêts et de pénalité.

Ce Règlement est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

Donné à Franklin, ce 23 février 2021.

Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, de même que sur le site internet de la municipalité, ce mardi 23 février 2021 entre 9h et 17h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce mardi 23 février 2021.

Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier